

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Centre Communal d'Action Sociale

Annexe de la délibération n°05-24

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Selon la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 et l'article L.2312-1 du CGCT, dans les CCAS des communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédents le vote du budget.

Il sera pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE

A/ Le contexte économique et financier au niveau national et international

La situation en France

Un ralentissement de la dynamique de croissance attendu

La croissance de l'économie française serait limitée à 0,8% en 2023, selon l'OFCE (Office français des conjonctures économiques), soit un peu moins que le 1,0% prévu par le gouvernement. En 2024, elle rebondirait à 1,2%. Si la croissance reste soutenue par la demande intérieure, elle est en revanche fortement impactée par le commerce extérieur, dont le déficit a battu un record en 2022. Ce déficit est dû pour plus de la moitié aux prix élevés de l'énergie.

L'OFCE s'attend à une remontée du chômage (qui a diminué depuis la crise sanitaire), qui devrait passer de 7,2% actuellement à 7,9% à la fin 2024. Pour autant actuellement, le marché de l'emploi surprend par sa vigueur, avec un million d'emplois créés en France depuis 2019.

Une inflation qui résiste encore

L'inflation restera élevée en France jusqu'à la fin de 2023, "oscillant entre 5,5% et 6,5% pour l'année 2023" pour l'indice harmonisé européen IPCH, et devrait refluer ensuite aux alentours de 3% pour l'année 2024, a indiqué le 31 août, l'OFCE dans ses perspectives économiques.

Résultat de cette hausse des prix, le pouvoir d'achat des ménages devrait baisser de 1,2% entre 2022 et 2024.

En conséquence, "un découplage apparaît entre d'un côté le comportement des entreprises qui investissent, restockent et embauchent, et de l'autre des ménages qui réduisent leurs consommations et leurs investissements pour faire face à leur baisse de pouvoir d'achat", constate l'observatoire dans sa note.

Une augmentation continue de la dette publique

À la fin du premier trimestre 2023, la dette publique au sens de Maastricht augmente de 63,4 Md€ et s'élève à 3 013,4 Md€. Exprimée en PIB, elle augmente de 0,7 point par rapport au quatrième trimestre 2022 et s'établit à 112,5 %.

La conjoncture en Europe

Des indicateurs au rouge concernant l'activité économique

Le ralentissement de l'activité économique dans la zone euro s'est amplifié plus que prévu en août, sous la pression d'une activité des services en repli, d'après les enquêtes auprès des directeurs d'achat, qui suggèrent que le bloc pourrait entrer en récession.

L'indice PMI composite, qui combine services et activité manufacturière, ressort à 46,7 pour août - un plus bas depuis neuf mois contre 48,6 pour juillet, selon les résultats de l'enquête mensuelle réalisée par S&P Global et publiée début septembre.

Les indicateurs décevants ont contribué à une révision à la baisse de nos prévisions de croissance du PIB, qui s'établissent désormais à - 0,1% pour le troisième trimestre.

L'indice des services est passé de 50,9 à 47,9, ce qui est inférieur à l'estimation "flash" à 48,3, les consommateurs subissant les conséquences de l'augmentation des taux et du coût élevé de la vie.

L'indice des nouvelles commandes, un indicateur de la demande, a poursuivi sa contraction, passant de 48,2 à 46,7, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis le début de l'année 2021.

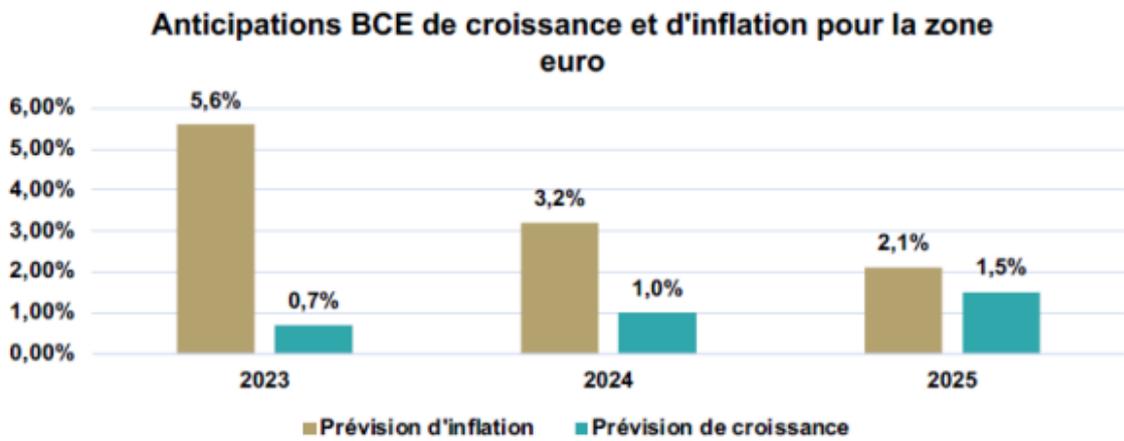
Les décisions de politique monétaire de la BCE

La BCE relève ses taux directeurs, à des niveaux jamais atteints La Banque centrale européenne (BCE) a relevé jeudi 14 septembre de 0,25 point de pourcentage ses taux directeurs, effectuant une dixième hausse d'affilée dans le cadre de sa politique de resserrement monétaire pour combattre l'inflation en zone euro.

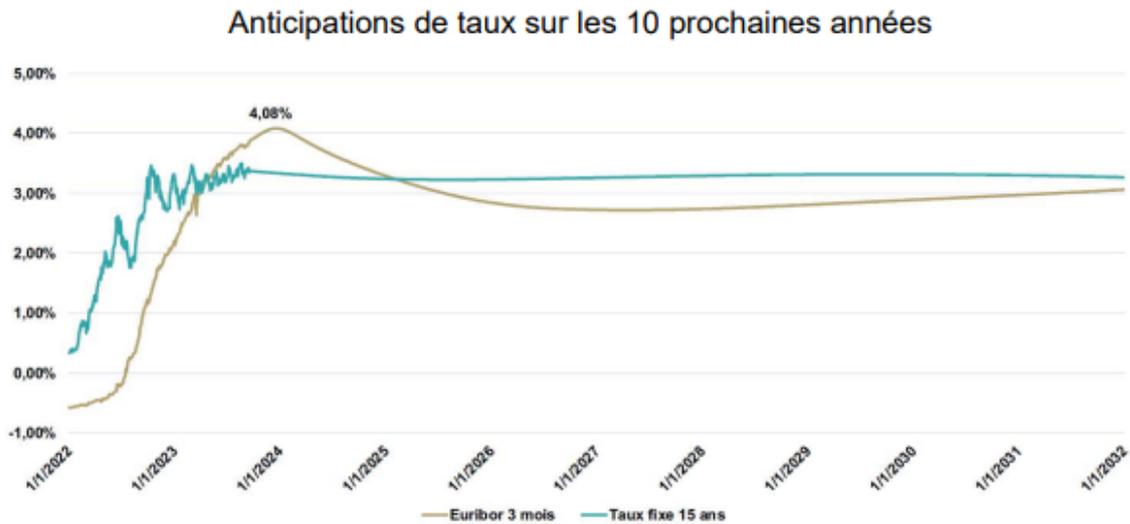
Les nouvelles projections macroéconomiques de l'institution prévoient une hausse des prix de 5,6 % en 2023, puis de 3,2 % en 2024 et de 2,1 % en 2025, se rapprochant de l'objectif à moyen terme de 2 %.

La croissance du PIB devrait atteindre 0,7 % en 2023, contre 0,9 % auparavant, puis 1,0 % en 2024 et 1,5 % en 2025.

La BCE faisait face à un dilemme, rendant sa décision plus incertaine que jamais, car l'activité économique de la zone euro affiche de véritables signes de contraction. Le tour de vis monétaire des derniers mois a entraîné une envolée des coûts d'emprunt pour les ménages et les entreprises, influant sur la demande, et donc sur la distribution de crédit. Les économistes pensent que les principales banques centrales approchent de la fin de leurs hausses de taux puisque l'inflation est en baisse et que la croissance ralentit sous la pression de la hausse des coûts d'emprunt.



Sources des graphiques: BCE et Eurostat



Source : Finance Active octobre 2023

LE CONTEXTE ECONOMIQUE à Mornant

Le CCAS a vu apparaître de nouveaux demandeurs d'aides financières dues à la crise énergétique et économique.

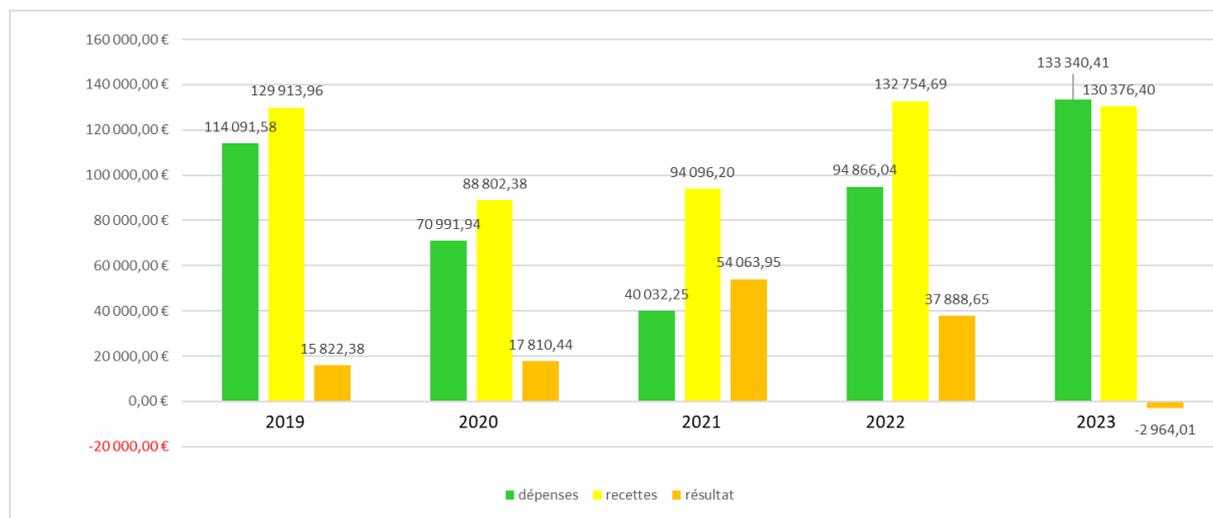
Les rendez-vous pour des conseils, des suivis, des demandes d'aides pour des situations difficiles ont été plus nombreux.

DONNEES RETROSPECTIVES DU CCAS 2019-2023

Rétrospective des Budgets 2019 -2023

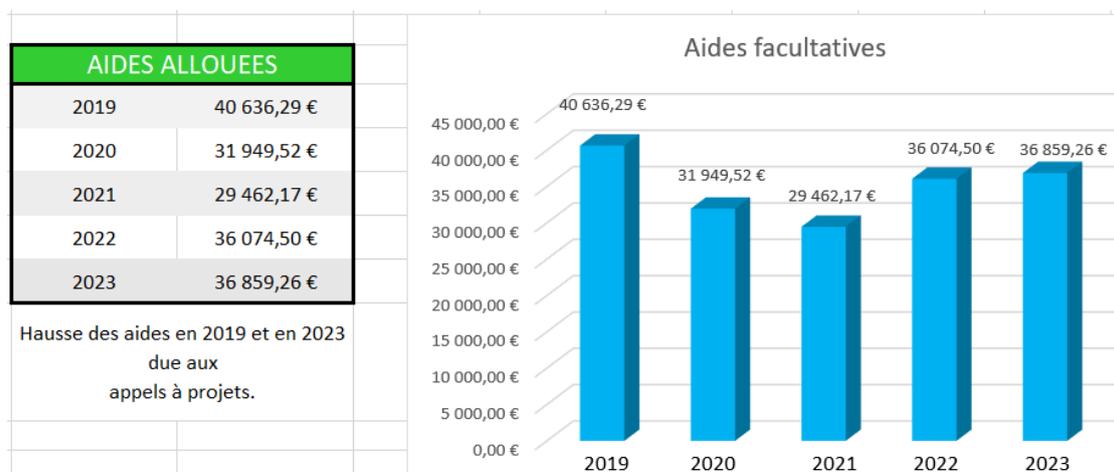
COMPTE ADMINISTRATIF							
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			TOTAL
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat	résultat
BUDGET AUTONOME - transfert des aides de la Commune au CCAS							
2019	114 091,58 €	129 913,96 €	15 822,38 €	12 805,28 €	12 913,28 €	108,00 €	15 930,38 €
2020	70 991,94 €	88 802,38 €	17 810,44 €	0,00 €	108,00 €	108,00 €	17 918,44 €
2021	40 032,25 €	94 096,20 €	54 063,95 €	7 980,00 €	7 108,04 €	-871,96 €	53 191,99 €
2022	94 866,04 €	132 754,69 €	37 888,65 €	4 873,64 €	12 673,64 €	7 800,00 €	45 688,65 €
2023	133 340,41 €	130 376,40 €	-2 964,01 €	6 688,20 €	11 081,86 €	4 393,66 €	1 429,65 €

Budget fonctionnement 2023



Rétrospective sur les aides attribuées 2019-2023

Les baisses en 2020 et 2021 s'expliquent par le contexte sanitaire : pas de classes découvertes ni de passeport compétition, une baisse de fréquentation aux activités, pas de repas des aînés ni de voyage séniors....



Attention : Ces chiffres ne tiennent pas compte des prêts remboursables qui sont comptabilisés en investissement

Rétrospective des aides non-remboursables

	2019	2020	2021	2022	2023
AIDES FINANCIERES					
Loyer	10 358,71	1 939,15	4 665,55	4 046,24	897,66
Frais funéraires		2 275,00	1 004,00	2 250,00	
Frais de santé	658,00				
Insertion professionnelle	1 450,00				
Transports	122,05				300,00
Secours d'urgence	125,00	7 200,00	115,75	486,86	964,17
Aides diverses		4 882,08	4 351,00	9 100,00	2 249,31
Energies				2 634,75	323,22
Médiation familiale	528,00	480,00	240,00	552,00	
Subventions aux associations	3 400,00	2 150,00	3 480,00		4 200,00
Appels à projets	9 400,00				15 000,00
SOUS TOTAL	26 041,76	18 926,23	13 856,30	19 069,85	23 934,36
DISPOSITIFS MIS EN PLACE A MORNANT					
kit bioéthanol	1 950,00	150,00			
Vélos à assistance électrique	2 650,00	6 500,00	8 200,00	8 390,58	6 504,49
pass'ton permis	538,66	360,00	1 937,97	1 397,04	835,50
passeport junior inclusif	7 886,06	6 013,29	4 967,90	6 545,53	4 978,15
passeport compétition	587,31	0,00		143,90	80,00
Classes découvertes				527,60	334,25
Pass' Premiers Secours					192,50
SOUS TOTAL	13 612,03	13 023,29	15 105,87	17 004,65	12 924,89
TOTAL	39 653,79	31 949,52	28 962,17	36 074,50	36 859,25

Pour 2023, les aides représentent :

- 10 secours d'urgence

- 12 aides financières

Et pour les dispositifs mis en place par le CCAS :

- 51 aides pour l'acquisition d'un vélo électrique
- 6 aides pour le permis de conduire
- 94 passeports junior adapté
- 1 passeport compétition
- 10 classes découvertes pour l'année 2022/2023

CONSTITUTION DU BUDGET DU CCAS POUR L'ANNEE 2024

Le résultat comptable de l'année 2023 fait apparaître :

- Un déficit en section de fonctionnement de : -2 964,01 €
- Un excédent en section d'investissement de 4 393,66€

Le CCAS pourra compter, en 2024, sur une subvention communale de 95 000 €

L'INVESTISSEMENT 2024

Pour un budget de 11 007,94€

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement du Centre Communal d'Action Sociale concernent les prêts remboursables, l'achat de tablettes et l'installation de totems pour les défibrillateurs.

Les recettes d'investissement

Les recettes ne correspondent qu'aux remboursements des prêts.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

L'année 2024 débute dans un contexte délicat et contraignant en raison de la crise énergétique. Les besoins sociaux des familles et des personnes fragilisées, déjà identifiés, sont de plus en plus forts. Il est néanmoins nécessaire d'anticiper des besoins non connus à ce jour.

Le CCAS souhaite renforcer ses services et ses missions auprès de l'ensemble des Mornantais et continuer à s'ouvrir au-delà des démarches d'aides sociales. Il mène des actions en faveur des jeunes, des seniors, des familles, de la prévention de santé et du handicap et souhaite renforcer le principe de la « solidarité réciproque » grâce à la M@ison du bénévolat.

Au vu de la crise économique et de son impact sur les populations les plus fragiles, la Commune souhaite poursuivre son soutien aux actions du CCAS. La dotation de la Commune de Mornant s'élèvera donc pour 2024 à 95 000 €

Le CCAS assure ses obligations qui se déclinent ainsi :

- L'accueil et les renseignements divers
- L'instruction des dossiers d'aide sociale légale et extra-légale
- Les bons alimentaires d'urgence
- La domiciliation des personnes sans domicile stable
- Le recensement des personnes vulnérables (plan canicule, plan grand froid)
- L'attribution des logements sociaux
- Tenue à jour et suivi du plan canicule et du plan grand froid

Le CCAS se mobilise également pour renforcer ses actions existantes. Il innove avec d'autres dispositifs en menant une politique forte en direction des aînés, des familles, du handicap et de la prévention santé en partenariat avec nos partenaires locaux, associatifs et institutionnels.

➤ **En faveur des aînés**

- Semaine bleue en partenariat avec la COPAMO
- Relations avec les partenaires : la MDR (Maison du Département du Rhône), l'EHPAD de Mornant, l'ADMR, l'AMAD etc.
- Repas pour les aînés.
- Colis de fin d'année pour les personnes de 70 ans et +, seules et sans enfant, vivant à domicile
- Goûter animé pour tous les résidents de l'EHPAD et du foyer de vie pour la St Nicolas.
- Organisation d'un voyage en octobre.
- Organisation de sorties loisirs solidaires dans le cadre dispositif Pass'loisirs séniors.

Après analyse des questionnaires diffusés aux séniors en 2021 pour connaître leurs besoins et leurs attentes, le CCAS travaillera sur de nouveaux services :

- Projet de participation à l'achat de tablettes numériques personnalisées avec une formation individuelle.
- Travail sur la mise en place d'un Conseil Consultatif Séniors.

➤ **En faveur des familles et des jeunes :**

avec le maintien en 2024 des différents dispositifs:

- Passeport junior adapté
- Passeport compétition
- Pass' ton permis
- Aide à l'achat de vélo à assistance électrique, spécifique ou adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Aide aux classes découvertes

Et sur la partie « investissement »

- Mise en place des aides remboursables pour caution d'accès au logement

➤ **En faveur de la prévention santé :**

Les actions menées avec les partenaires locaux, associatifs et institutionnels, autour de la prévention de la santé sont un axe fort du CCAS :

- Octobre rose
- Maintien de partenariats : Ligue contre le cancer

- Continuité du dispositif « parcours du cœur » auprès de grand public, des écoles et des associations.
- Renforcement de la mise en place des défibrillateurs avec l'installation d'un nouveau pour arriver à un parc de 15 DEA répartis sur la commune dont 4 installés par la COPAMO.
- Continuité du dispositif Pass' Premiers Secours mis en place en 2023

Projet 2024 :

- Réflexion sur des actions de sensibilisation aux dons d'organes.

➤ **En faveur du handicap :**

- Mise en place d'actions de sensibilisation aux divers handicaps en lien avec les écoles, la maison de retraite, les associations ...
- Organisation de moments de sensibilisation par l'association « 2 p'tits pas pour demain » en partenariat avec le CCAS
- Rencontres semestrielles avec le COPIL handicap formé avec nos partenaires locaux (associations – IMPRO – ESAT – Foyer de l'Arc)

Pour éviter une stigmatisation et préserver l'anonymat des personnes bénéficiant d'aides et adhérant au dispositif de « solidarité réciproque », le CCAS les invite à s'inscrire à la « M@ison du Bénévolat » pour intégrer le listing commun.

LES PRINCIPALES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

- Prestations Pass'loisirs séniors
- Transports des sorties et du voyage séniors
- Fêtes et cérémonies
- Maintenance et location des défibrillateurs
- Charge de personnel
- Aides financières accordées en commission et dans le cadre des dispositifs
- Subvention aux associations.

Recettes :

- Inscriptions aux sorties, voyage, repas...
- Subvention de la commune et de la CARSAT (Transport voyage)
- Dons

L'ANNEE 2024 SERA MARQUEE PAR UNE VIGILANCE ACCRUE

En raison de la crise énergétique et économique sans précédent, le CCAS devra rester vigilant envers la population fragilisée mais aussi rester attentif à l'ensemble des Mornantais.

Le contexte économique et social fera certainement apparaître d'autres problématiques que le CCAS devra anticiper.

Le CCAS renforcera aussi ses liens et son accompagnement de nos partenaires associatifs et institutionnels (banque alimentaire, SOS familles) et l'office du pouvoir d'achat mise en place au printemps 2024.